

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du **24 janvier 2023**

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **21**
de présents : **19**
de votants : **21**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre janvier, le Conseil Municipal de la Commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

Etaient présents :

Mmes BAYEUR Laurence, BECKER Aline, FRANCOIS Andrée, GUILLAUME Monique, HAJRI Sabrina, MANGIN Marie-Françoise, MARX Anne-Marie, SIMONIN Valérie

Mrs BASTIEN Alain, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRERY Francis, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, LEVE Damien, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés :

Étaient absents :

Procurations :

Mme BADIE Nataly qui a donné procuration à Mme MARX Anne-Marie
Mme GAUTIER Marina qui a donné procuration à Mme BECKER Aline

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/01/2023.

Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 27/01/2023.

N° 06/2023 : Attribution marchés de travaux rénovation thermique de la maison médicale 7 rue du Château à Ogy-Montoy-Flanville

Ayant entendu l'exposé de Monsieur ERBSTOSSER Laurent, conseiller délégué.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par **21 VOIX POUR**

- **DECIDE** d'attribuer les marchés de travaux pour la maison médicale à :
 - **LOT 1 : ÉTANCHÉITÉ** : société TEC-EST Sarl pour un montant de **42 232,00 € HT, soit 50 678,40 € TTC.**
 - **LOT 2 : ISOLATION EXTÉRIEURE + VARIANTE 1 VIDE SANITAIRE** : société DESIGN FACADE TEMPO SAS pour un montant total de **67 234,66 € HT, soit 80 681,59 € TTC.**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents relatifs aux marchés de travaux.
- **VOTE** les crédits nécessaires aux BP 2023 et suivants.



Pour extrait conforme
Ogy-Montoy-Flanville, le 24 janvier 2023

Le Maire.
Eric GULINO